



# Offre Auto APRIL Mon Assurance

Cette offre est un produit APRIL Mon Assurance. Ce produit est conçu, géré et distribué par APRIL Mon Assurance et assuré par Arisa



# ● Formule ÉCO

## Une formule de base protectrice

Garanties*				
	Caractéristiques	Avantages / Bénéfices	Plafond	
<b>Responsabilité Civile</b> <i>obligatoire</i>	<p>Couvre le coût des <b>dommages corporels et matériels du tiers victime</b> si l'assuré est totalement ou partiellement responsable de l'accident.</p>	<p>Si vous blessez une personne ou endommagez un véhicule, <b>la garantie prend en charge les conséquences financières.</b></p>	<p><b>100 000 000 € :</b> accident matériel</p> <p><b>1 120 000 € :</b> Incendie / Explosion</p> <p><b>Illimité :</b> accident corporel</p>	
<b>Protection Juridique</b> <i>Inclusion</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● En cas d'accident automobile, <b>défend l'assuré</b> devant un tribunal ou exerce un recours afin d'obtenir l'indemnisation auquel il a droit.</li> <li>● <b>Défend l'assuré suite à un litige</b> rencontré dans le cadre d'une vente, d'un achat ou de la réparation du véhicule assuré.</li> <li>● <b>Rembourse une partie des frais de stage</b> de récupération de points ou de nouveau permis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Vous êtes accompagné par des spécialistes juridiques et des avocats</b> pour faire valoir vos droits en tant que victime, responsable d'un accident et consommateur.</li> <li>● <b>Vos intérêts sont défendus</b> par des professionnels du droit.</li> <li>● <b>Vous choisissez l'avocat</b> que vous souhaitez.</li> <li>● <b>Votre permis est protégé.</b></li> </ul>	<p><b>16 000 €</b> par an et par sinistre</p> <p><b>240 € TTC</b> par an (Frais de stage)</p> <p><b>500 € TTC</b> par an (nouveau permis)</p> <p>Garantie assurée et gérée par <b>Solucia Protection Juridique</b></p>	
<b>Protection du conducteur</b> <i>Inclusion</i>	<p><b>Indemnise</b> le conducteur du véhicule assuré s'il est blessé, ou les bénéficiaires légaux s'il décède dans un accident.</p>	<p>L'indemnisation (capitales forfaitaires) vous permet de faire face aux conséquences financières des dommages corporels que vous avez subi suite à l'accident : frais médicaux, d'hospitalisation, perte de salaire, d'emploi... Ou vos bénéficiaires légaux reçoivent un capital en cas de décès.</p>	<p><b>30 000 €</b></p>	
<b>Assistance</b> <i>Inclusion</i>	<p>Dépanne/remorque le véhicule assuré avec plusieurs niveaux d'assistance au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Assistance accident</b> : le véhicule est remorqué sans franchise kilométrique.</li> <li>● <b>Assistance accident et panne 50 km.</b></li> <li>● <b>Assistance accident et panne sans franchise kilométrique.</b></li> </ul>	<p>Vous choisissez le niveau d'assistance que vous souhaitez en fonction de vos besoins et de votre budget.</p>	<p><b>160€ TTC</b> par remorquage</p> <p>Garantie gérée par <b>Mondial Assistance</b></p>	

# ● Formule ÉCO PLUS

## Une formule intermédiaire rassurante

Garanties*				
	Caractéristiques	Avantages / Bénéfices	Plafond	
<b>Vous bénéficiez de toutes les garanties de la Formule ÉCO</b>				
<b>Vol - Incendie</b> <i>Inclusion</i>	Indemnise en cas de vol ou de tentative de vol, incendie, chute de la foudre ou explosion du véhicule assuré.	Si votre voiture est volée ou brûlée par un tiers ou la foudre, <b>les réparations sont prises en charge.</b>	<b>6 500€</b>	
<b>Catastrophe naturelle / technologique</b> <i>obligatoire</i>	<b>Indemnise si le véhicule assuré est endommagé</b> durant un état de catastrophe naturelle ou technologique <b>après publication d'un arrêté interministériel.</b>	<b>Vous percevez une indemnité</b> pour couvrir les frais survenus suite à un événement inhabituel.		
<b>Attentats</b> <i>obligatoire</i>	<b>Indemnise les dommages</b> causés au véhicule assuré par des émeutes, des mouvements populaires, des actes de terrorisme ou de sabotage, des attentats, lorsque ces événements surviennent en France (Métropole et DOM-TOM).			
<b>Capital minimum garanti de 1750 € (véhicule de plus de 8 ans) au jour de l'accident</b> <i>Non inclus dans la formule Eco intégrale</i>	<b>Indemnise à hauteur de 1750€ minimum</b> (toutes franchises déduites) en cas de destruction totale ou disparition du véhicule assuré.	<b>Cette somme est un bon apport pour l'achat d'un autre véhicule,</b> si le vôtre est déclaré économiquement irréparable et que sa valeur est estimée à moins de 1750 €.	<b>De 1750 € à la valeur à dire d'expert</b>	

# ● Formule ÉCO INTÉGRALE

## Une formule tous risques sécurisante

Garanties*				
	Caractéristiques	Avantages / Bénéfices	Plafond	
<b>Vous bénéficiez de toutes les garanties de la Formule ÉCO et ÉCO PLUS</b>				
<b>Dommages matériels au véhicule</b> <i>Inclusion</i>	Indemnise l'assuré s'il est responsable des dommages subis par son véhicule ou, si le responsable n'a pas pu être identifié.	<b>Quelles que soient les circonstances de l'accident</b> (collision avec un arbre, un véhicule, chute dans un fossé, choc avec délit de fuite...), vous serez indemnisé pour les réparations.	<b>Valeur à dire d'expert</b>	
<b>Bris de glace sans franchise</b> <i>Inclusion</i>	Remplace ou répare les éléments vitrés de votre véhicule sans franchise.	<b>Vous n'avez rien à payer en réparation comme en remplacement</b> et vous bénéficiez d'un service de qualité et de proximité grâce à nos partenaires : Carglass, France pare-brise, Mondial pare-brise et Élexia.	<b>Aucun</b>	

# Les options

Protection du conducteur renforcée	Caractéristiques	Avantages / Bénéfices	Plafond
	<b>Indemnise en cas de décès ou d'invalidité du conducteur</b> suite à un accident.	<b>Vous percevez une indemnité</b> pour couvrir, suite à votre accident, les frais médicaux, d'hospitalisation, la perte de salaire, d'emploi... Ou vos bénéficiaires légaux reçoivent un capital en cas de décès.	<b>100 000 €</b>

Bris de glace	Caractéristiques	Avantages / Bénéfices	Plafond
	<b>Remplace ou répare les éléments vitrés du véhicule assuré</b> (franchise déduite).	<b>Aucune franchise en cas de réparation d'impact.</b>  <b>Vous bénéficiez d'un service de qualité et de proximité grâce à nos partenaires :</b> Carglass, France pare-brise, Mondial pare-brise et Élexia	<b>Aucun</b>

Véhicule de remplacement	Caractéristiques	Avantages / Bénéfices	Plafond
	<b>Assistance accident et panne sans franchise kilométrique, avec le prêt d'un véhicule de remplacement</b> si le véhicule de l'assuré est accidenté, volé ou en panne.	Votre mobilité est assurée à tout moment, quelle que soit la cause et le lieu d'immobilisation	<b>Véhicule de catégorie B de 5 à 30 jours</b>

# ● Les + de l'offre

## Moyens de paiement :

- **Vous choisissez le moyen de paiement qui vous convient :** Carte bancaire, Espèces, Mandat Cash, Chèque

## Effet différé :

**Grâce à l'effet différé de 3 mois, vous pouvez souscrire avant la date d'échéance de votre assurance :**

- Pas de rupture d'assurance
- Nous nous occupons pour vous de la résiliation de votre contrat

## Coefficient de réduction, majoration :

**Si plusieurs conducteurs sont déclarés au contrat, vous conservez votre taux dans tous les cas.** Et si le second conducteur à un bonus plus faible que le votre sans dépasser 0,90, le tarif est calculé en fonction de votre taux.

## Réseau de réparateurs partenaires :

**1 700 carrossiers et garages à votre service pour remettre en état votre véhicule accidenté.**

*Les réparations sont garanties par votre contrat :*

- **Pas d'avance de frais de réparation :** nous payons directement le garagiste
- **Prêt de véhicule gratuit assurance comprise** à partir du jour de l'expertise et pendant toute la durée des réparations
- **Expertise à distance :** pas d'immobilisation du véhicule avant la réparation
- **Réseau habilité** à réparer toutes les marques
- **Réparations garanties 3 ans**
- **Nettoyage intérieur / extérieur**
- **25 points de contrôle**



*Si les réparations ne sont pas garanties par votre contrat : profitez dans le réseau Élexia d'un tarif préférentiel de main d'œuvre et jusqu'à 50% d'économie sur les pièces détachées si vous choisissez des pièces reconditionnées.*

